



Refus d'honorer garantie moto

Par **Moop**, le **04/06/2010** à **15:28**

Bonjour,

ma moto achetée il y a plus d'un an est sous garantie jusqu'en juillet, elle a un problème électrique d'origine (court-circuit qui vide la batterie) dont le garage qui me l'a vendue (Axxe moto) refuse de s'occuper sous-prétexte qu'ils ne travaillent plus avec la marque (Keeway)

ils m'orientent vers le revendeur local de cette marque (un magasin MBK). Ce dernier refuse à son tour en m'expliquant que c'est au garage qui me l'a vendue de s'occuper de la moto.

Quels sont mes recours pour obliger l'un des deux à la réparer?

Merci